

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00140

Numéro SIREN : 400 210 183

Nom ou dénomination : DESPIPREMIUM

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/011727

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/011727**
n°de gestion : **1995B00140**
n°SIREN : **400 210 183 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 23/10/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

DESPIPREMIUM - Société par actions simplifiée
55 allée de la Halle Pôle de la Viande 42350 la Talaudière -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



671949

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DESPIPREMIUM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 55 ALLEE DE LA HALLE 42350 LA TALAUDIERE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 0 0 2 1 0 1 8 3 0 0 0 1 0		GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE de ST-ETIENNE N°1 31032017 N°2 31032017 N°3 23 OCT 2018 N°4					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC			
		Frais de développement * CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	357	AG	87	269	
		Fonds commercial (1) AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
		Terrains AN		AO			
		Constructions AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	369 506	AU	92 953	276 553	
		Immobilisations en cours AV		AW			
		Avances et acomptes AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
			Autres participations CU		CV		
			Créances rattachées à des participations BB		BC		
			Autres titres immobilisés BD		BE		
			Prêts BF	9 250	BG		9 250
			Autres immobilisations financières* BH		BI		
			TOTAL (II) BJ	379 113	BK	93 040	286 073
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM			
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			
		Marchandises BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	456 478	BY	456 478	511	
		Autres créances (3) BZ	841 468	CA	841 468	416 751	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	312 427	CG	312 427	30 395		
	Charges constatées d'avance (3)* CH	1 502	CI	1 502	1 493		
	TOTAL (III) CJ	1 611 877	CK	1 611 877	449 151		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 990 991	IA	93 040	1 897 950	449 151	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 250	(3) Part à plus d'un an	CR	734 691
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DESPIPREMIUM				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 800 000)			DA	800 000	800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	60 939	60 939
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	144 903	144 903
	Report à nouveau			DH	(585 833)	(552 335)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	280 105	(33 498)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	700 114	420 008
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	429	10
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	156 350	21 662
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 041 056	5 304
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		2 166
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 197 835	29 143	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 897 950	449 151	
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 197 835	29 143
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	429	10	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DESPIPREMIUM						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		
			services *	FG	4 488 927	FH		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 488 927	FK		FL	4 488 927	960
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	548 603	2 490	
	Autres produits (1) (11)				FQ	10	807	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 037 542	4 257
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	835 693	14 601
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	87 943	4 579
	Salaires et traitements*					FY	2 560 773	5 986
	Charges sociales (10)					FZ	1 171 428	3 351
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations {			GA	93 124	
			- dotations aux amortissements*			GB		
			- dotations aux provisions*			GC		9 299
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GE	9 303	490
	Autres charges (12)					GF	4 758 267	38 307
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	279 275	(34 050)	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	631	1 704
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	205	28
Total des produits financiers (V)					GP	836	1 733	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	79	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	79	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	757	1 733	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	280 032	(32 317)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**DGFIP N° 2053 2018**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS DESPIPREMIUM</u>										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	753		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	753		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	11	1 181	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	669		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	680	1 181	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	72	(1 181)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	5 039 132	5 990	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	4 759 026	39 488	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	280 105	(33 498)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	553	542	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC			
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	539 304	2 000	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	PENALITES SUR MARCHES										11		
	VNC DES ELEMENTS D'ACTIF SORTIS										669		
PRODUITS DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF											753		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

1. FAITS MARQUANTS

L'exercice clos au 31/03/2018 est marqué par le démarrage de l'encadrement de l'activité de commerce de viande, ainsi que la refacturation de prestations aux sociétés exploitantes.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les logiciels acquis depuis cet exercice sont incorporés aux valeurs immobilisées et sont amortis sur une durée de 36 mois.

3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés selon la durée d'utilisation prévisible des immobilisations.

3.3. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3.4. CAPITAL SOCIAL

CAPITAL SOCIAL	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Valeur du capital social en €	800 000,00 €			800 000,00 €
Nombre de titres	800 000			800 000
Valeur nominale d'un titre en €	1,00 €			1,00 €

3.5. DETTES

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires au 31/03/2018 s'élève à 4 488 928 euros contre un chiffre d'affaires au 31/03/2017 de 960 euros.

4.2. TRANSFERT DE CHARGES

Le poste "transfert de charges" au 31/03/2018 est de 539 304.60 € répartis comme suit :

Nature	Montant
Avantages en nature	24 244,69
Refacturations diverses	505 426,79
Remboursements assurances	2 473,33
Remboursements APGIS: maladie/ AT	5 665,35
Aide à l'embauche	1 494,44
TOTAL	539 304,60

4.3. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels	Montant
Produit de cession d'éléments d'actif	753,00
TOTAL	753,00

Charges exceptionnelles	Montant
Pénalités sur marchés	11,00
VNC des éléments d'actif sortis	669,11
TOTAL	680,11

4.4. IMPOT SUR LES BENEFICES**REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

Voir détail à la fin de la plaquette

ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

ACCROISSEMENT	MONTANT	IMPOTS
Autres éléments	/	/

ALLEGEMENT	MONTANT	IMPOTS
ORGANIC	/	/
Participation légale	/	/

5. AUTRES INFORMATIONS**5.1. OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES**

NEANT

5.2. CREDIT D'IMPOTS

L'entreprise bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 7 % pour l'année 2017. Le CICE s'élève à 14 483 €, comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 "charges de personnel".

5.3. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET SURETES REELLES

Cautions Bancaires	Néant
Crédit Bail	Néant
Dettes garanties par des sûretés réelles	Néant
Effets escomptés non échus	Néant
Opérations sur instruments financiers	Néant

5.4. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société verse une cotisation à un organisme se substituant à l'entreprise pour le paiement des indemnités de départ à la retraite à hauteur du montant brut. Cette cotisation est comptabilisée en frais généraux dans le compte de résultat, il n'y a donc pas de provision à constituer à hauteur de l'indemnité brute de départ à la retraite.

L'engagement hors bilan est ainsi constitué des charges sociales due au titre des indemnités de départ en retraite et calculé sur la base des hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Mode de départ : départ volontaire
- Table de mortalité : TH 00 02 / TF 00 02
- Taux de croissance des salaires : 1.20 %
- Taux de charges sociales : 48,53 %
- Taux d'actualisation : 1.37 %

Soit un montant de	396 651,59 €
- Capital investi au [PDPLQ_FINN]	267 051,50 €
Engagement hors bilan net des placements	129 600,09 €

5.5. EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen sur l'exercice clos au 31/03/2018 est de 39,48 personnes réparti comme suit :

Cadres	34
Agents de maîtrise	5

5.6. CONSOLIDATION

La société DESPIPREMIUM fait partie du périmètre de consolidation de la société LA BOUDINIERE dont le siège social est situé au 55, Allée de la Halle - Pôle de la Viande - 42350 LA TALAUDIERE

5.7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement particulier susceptible de remettre en cause le résultat acquis n'est à signaler depuis le début de l'exercice en cours.

« DESPIPREMIUM »
Société par actions simplifiée au capital de 800 000 €

- : -

Siège social : LA TALAUDIERE (Loire)
Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle

- : -

R.C.S. : SAINT ETIENNE 400 210 183

- : -

COMPTES CLOS LE 31 MARS 2018

LE PRESIDENT,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

« DESPIPREMIUM »
Société par actions simplifiée au capital de 800 000 €

- : -

Siège social : LA TALAUDIERE (Loire)
Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle

- : -

R.C.S. : SAINT ETIENNE 400 210 183

- : -

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

DU 27 SEPTEMBRE 2018

=====

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018, s'élevant à 280 105,88 €, comme suit :

- Virement au compte « REPORT A NOUVEAU »,
en compensation de pertes antérieures
soit la somme de 280 105,88 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

LE PRESIDENT,


CABINET ROYET

Expertise-comptable, Audit & Conseil

Associés

Stéphane GUICHARD

Serge GUILLOT

Guillaume ODIN

www.cabinet-royet.com

DESPIPREMIUM

Société par Actions Simplifiée

au capital de 800 000 €

Siège social : 55 Allée de la Halle

Pôle de la Viande

42350 LA TALAUDIERE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Mars 2018

25 Avenue de la Libération - BP n° 30005
42001 SAINT-ETIENNE Cedex 1
Tél. 04 77 32 38 72

50 Avenue Chanoine Cartellier
69230 SAINT-GENIS-LAVAL
Tél. 04 78 81 05 18

SA au capital de 250 000 € - Siret 704 501 584 00020
N° TVA Intracommunautaire FR 88 704 501 584
Société d'Expertise-Comptable inscrite au tableau de l'Ordre - Région de Lyon
Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Lyon

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DESPIP PREMIUM relatif à l'exercice clos le 31 Mars 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/04/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les créances figurent au bilan au 31 Mars 2018 pour un montant net de 1 297 947 € et représentent un des postes les plus importants du bilan. La note 3.5 "Créances" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux provisions pour dépréciation des créances constituées sur l'exercice.
Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société DESPIP PREMIUM décrite au paragraphe de l'annexe susvisé, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne, le 13 Septembre 2018.

Pour Cabinet ROYET

Stéphane GUICHARD
Commissaire aux Comptes inscrit
Président Directeur Général

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2018	31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	358	88	270	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	369 506	92 953	276 553	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	9 250		9 250	
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	379 114	93 041	286 073	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	456 478		456 478	511
Autres créances	841 469		841 469	416 752
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	312 428		312 428	30 395
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 503		1 503	1 493
ACTIF CIRCULANT	1 611 878		1 611 878	449 152
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 990 991	93 041	1 897 951	449 152

Rubriques	31/03/2018	31/03/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 800 000)	800 000	800 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	60 940	60 940
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	144 903	144 903
Report à nouveau	-585 834	-552 336
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	280 106	-33 498
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	700 115	420 009
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	429	10
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 350	21 663
Dettes fiscales et sociales	1 041 056	5 304
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 166
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 197 836	29 143
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 897 951	449 152

Rubriques	France	Exportation	31/03/2018	31/03/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 488 928		4 488 928	960
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 488 928		4 488 928	960
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			548 604	2 490
Autres produits			11	807
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 037 542	4 257
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			835 693	14 601
Impôts, taxes et versements assimilés			87 943	4 579
Salaires et traitements			2 560 773	5 986
Charges sociales			1 171 429	3 351
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			93 125	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				9 299
Dotations aux provisions				
Autres charges			9 304	490
CHARGES D'EXPLOITATION			4 758 267	38 308
RESULTAT D'EXPLOITATION			279 275	-34 050
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			631	1 705
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			205	29
PRODUITS FINANCIERS			837	1 733
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			79	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			79	
RESULTAT FINANCIER			758	1 733
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			280 033	-32 317

Rubriques	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	753	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	753	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11	1 181
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	669	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	680	1 181
RESULTAT EXCEPTIONNEL	73	-1 181
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	5 039 132	5 991
TOTAL DES CHARGES	4 759 026	39 489
BENEFICE OU PERTE	280 106	-33 498

1. FAITS MARQUANTS

L'exercice clos au 31/03/2018 est marqué par le démarrage de l'encadrement de l'activité de commerce de viande, ainsi que la refacturation de prestations aux sociétés exploitantes.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les logiciels acquis depuis cet exercice sont incorporés aux valeurs immobilisées et sont amortis sur une durée de 36 mois.

3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés selon la durée d'utilisation prévisible des immobilisations.

3.3. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3.4. CAPITAL SOCIAL

CAPITAL SOCIAL	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Valeur du capital social en €	800 000,00 €			800 000,00 €
Nombre de titres	800 000			800 000
Valeur nominale d'un titre en €	1,00 €			1,00 €

3.5. DETTES

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			358
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			366 589
Matériel de bureau, informatique, mobilier			3 671
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			370 259
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			13 228
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			13 228
TOTAL GENERAL			383 845

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			358	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			366 589	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		753	2 918	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		753	369 506	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 978	9 250	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 978	9 250	
TOTAL GENERAL		4 731	379 114	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		88		88
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport		92 373		92 373
Matériel de bureau et informatique, mobilier		664	84	580
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		93 037	84	92 953
TOTAL GENERAL		93 125	84	93 041

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL.
AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation:	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				

PROVISIONS REGLEMENTEES

Provisions pour litiges
Provisions pour garanties données aux clients
Provisions pour pertes sur marchés à terme
Provisions pour amendes et pénalités
Provisions pour pertes de change
Provisions pour pensions, obligations similaires
Provisions pour impôts
Provisions pour renouvellement immobilisations
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer
Autres provisions pour risques et charges

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

Dépréciations immobilisations incorporelles		
Dépréciations immobilisations corporelles		
Dépréciations titres mis en équivalence		
Dépréciations titres de participation		
Dépréciations autres immobilis. financières		
Dépréciations stocks et en cours		
Dépréciations comptes clients	9 299	9 299
Autres dépréciations		

DEPRECIATIONS	9 299	9 299
----------------------	--------------	--------------

TOTAL GENERAL	9 299	9 299
----------------------	--------------	--------------

Dotations et reprises d'exploitation	9 299
Dotations et reprises financières	
Dotations et reprises exceptionnelles	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice	

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	9 250	1 250	8 000
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	456 478	456 478	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	89 402	89 402	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	8 302	8 302	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	2 782	2 782	
Groupe et associés	735 245	554	734 691
Débiteurs divers	5 738	5 738	
Charges constatées d'avance	1 503	1 503	
TOTAL GENERAL	1 308 700	566 009	742 691
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	13 228		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 978		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	429	429		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	156 350	156 350		
Personnel et comptes rattachés	594 769	594 769		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	356 601	356 601		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	51 541	51 541		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	38 145	38 145		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 197 836	1 197 836		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise SAS DESFIPREMIUM
55 ALLEE DE LA HALLE
POLE DE LA VIANDE
42350 LA TALAUDIERE
400210183 IRI

31/03/2018

[illegible]

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires au 31/03/2018 s'élève à 4 488 928 euros contre un chiffre d'affaires au 31/03/2017 de 960 euros.

4.2. TRANSFERT DE CHARGES

Le poste "transfert de charges" au 31/03/2018 est de 539 304.60 € répartis comme suit :

Nature	Montant
Avantages en nature	24 244,69
Refacturations diverses	505 426,79
Remboursements assurances	2 473,33
Remboursements APGIS: maladie/AT	5 665,35
Aide à l'embauche	1 494,44
TOTAL	539 304,60

4.3. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels	Montant
Produit de cession d'éléments d'actif	753,00
TOTAL	753,00

Charges exceptionnelles	Montant
Pénalités sur marchés	11,00
VNC des éléments d'actif sortis	669,11
TOTAL	680,11

4.4. IMPOT SUR LES BENEFICES**REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

Voir détail à la fin de la plaquette

ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

ACCROISSEMENT	MONTANT	IMPOTS
Autres éléments	/	/

ALLEGEMENT	MONTANT	IMPOTS
ORGANIC	/	/
Participation légale	/	/

5. AUTRES INFORMATIONS**5.1. OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES**

NEANT

5.2. CREDIT D'IMPOTS

L'entreprise bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 7 % pour l'année 2017. Le CICE s'élève à 14 483 €, comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 "charges de personnel".

5.3. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET SURETES REELLES

Cautions Bancaires	Néant
Crédit Bail	Néant
Dettes garanties par des sûretés réelles	Néant
Effets escomptés non échus	Néant
Opérations sur instruments financiers	Néant

5.4. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société verse une cotisation à un organisme se substituant à l'entreprise pour le paiement des indemnités de départ à la retraite à hauteur du montant brut. Cette cotisation est comptabilisée en frais généraux dans le compte de résultat, il n'y a donc pas de provision à constituer à hauteur de l'indemnité brute de départ à la retraite.

L'engagement hors bilan est ainsi constitué des charges sociales due au titre des indemnités de départ en retraite et calculé sur la base des hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Mode de départ : départ volontaire
- Table de mortalité : TH 00 02 / TF 00 02
- Taux de croissance des salaires : 1.20 %
- Taux de charges sociales : 48,53 %
- Taux d'actualisation : 1.37 %

Soit un montant de	396 651,59 €
- Capital investi au [PDPLQ_FINN]	267 051,50 €
Engagement hors bilan net des placements	129 600,09 €

5.5. EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen sur l'exercice clos au 31/03/2018 est de 39,48 personnes réparti comme suit :

Cadres	34
Agents de maîtrise	5

5.6. CONSOLIDATION

La société DESPIPREMIUM fait partie du périmètre de consolidation de la société LA BOUDINIERE dont le siège social est situé au 55, Allée de la Halle - Pôle de la Viande - 42350 LA TALAUDIERE

5.7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement particulier susceptible de remettre en cause le résultat acquis n'est à signaler depuis le début de l'exercice en cours.

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	280 032		280 032
Résultat exceptionnel à court terme	72		72
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	280 104		280 104